

# Attaques contre le service public d'éducation : amplifions le mouvement !

*Depuis plusieurs mois, les collectifs contre les réformes Blanquer et Parcoursup se multiplient dans les différents départements de France. Leur objectif : obtenir l'abrogation des réformes du lycée, du bac et de l'accès aux études supérieures (loi ORE). Une mobilisation qui prend de l'ampleur et qu'il faut encore intensifier !*



## Abroger les contre-réformes...

... qui représentent une attaque frontale contre le service public d'éducation, donc contre les élèves, leurs parents et les personnels et qui conduisent à l'explosion des inégalités sociales et territoriales, la fin du bac comme diplôme national, l'aggravation du tri social dans l'accès à l'enseignement supérieur, la liquidation de la filière professionnelle, les suppressions massives de postes, les classes de plus en plus chargées... Le gouvernement dans la droite ligne de ses prédécesseurs a un objectif néo-libéral bien clair : ouvrir l'éducation au marché capitaliste, mais pour cela, il faut démonter petit à petit tout ce qui l'en empêche !

## Une mobilisation de plus en plus massive, à intensifier en multipliant les collectifs

Depuis la création des premiers collectifs, en Ille-et-Vilaine et en Île-de-France notamment, ce sont plus d'une dizaine de collectifs départementaux, créés sur la base de l'auto-organisation, et quelque 190 établissements qui se mobilisent localement, mais aussi par le biais d'une coordination nationale qui s'est réunie deux fois, les 19 janvier et 2 février derniers.

Ces collectifs peuvent continuer à se créer, en mettant en contact les collègues au sein des établissements, des réseaux, des départements... et en rendant visibles les mobilisations menées par le biais des sites des divers collectifs et notamment celui de l'inter-collectif, qui tient à jour une carte des établissements en lutte : <https://sites.google.com/view/vhinquiet/accueil?authuser=0>

## Donner de la visibilité au mouvement

Localement, les actions menées cherchent la visibilité : en une semaine à Toulouse près

de 130 enseignants, provenant de 7 lycées, ont démissionné de leur fonction de professeur principal. Une vingtaine de collègues avaient déjà démissionné de cette fonction mi-janvier à Besançon, et d'autres académies se préparent à faire la même chose.

En parallèle les personnels des établissements mènent une campagne de contre-communication qui s'efforce de désamorcer la propagande du gouvernement : tracts à destination des parents et élèves, montages vidéo, affiches... (on peut trouver pas mal de matériel sur le site <http://collectifcrbpidf.jimdofree.com>, notamment sur la page « matériel » et des liens vers d'autres sites utiles)

Dans tous les départements mobilisés, les réunions avec les parents d'élèves, avec les fédérations qui les représentent mais aussi avec les élèves, se multiplient. Les journées portes ouvertes des établissements sont investies par des groupes de professeurs et parents pour ouvrir la discussion avec les parents et élèves de chaque établissement et les informer.

C'est une mobilisation à amplifier, en appelant les collègues, les parents, les élèves déjà mobilisés à tourner dans un maximum de bahuts pour continuer à dénoncer ces réformes destructrices et organiser le mouvement.

## **Construire des convergences avec le mouvement social**

Si la multiplication des collectifs est le résultat du ras-le-bol des personnels qui subissent, réformes après réformes, les politiques libérales destructrices des gouvernements successifs, elle est aussi liée à la répression violente qui s'est abattue sur les lycéen·ne·s mobilisés et à la force du mouvement social des gilets jaunes qui rassemble les colères depuis le 17 novembre dernier.

La première coordination nationale des collectifs avait déjà envoyé, le 26 janvier, des délégué·e·s lors de l'Assemblée des Assemblées de Commercy, en qualité d'observateur·rices mais aussi pour porter leurs revendications.

La journée du 5 février, appelée par l'intersyndicale à partir d'une volonté de convergence avec le mouvement des gilets jaunes, a marqué une avancée supplémentaire dans ce sens puisqu'en plus des cortèges unifiés, des AG se sont tenues, composées de personnels - AED, professeur·e·s, CPE - du primaire et du secondaire, parfois d'étudiant·es, pour unifier les mots d'ordre.

La casse du service public de l'éducation est un des maillons d'une chaîne bien plus vaste de secteurs détruits par Macron et son gouvernement. C'est uni·es contre ces politiques et ce qu'elles représentent que nous pouvons gagner : en appelant à rejoindre les mouvements gilets jaunes les samedis, en allant dans les AG gilets jaunes pour y discuter des revendications (comme y a appelé à juste titre le CRBP 35 dans une tribune parue dans Libération : <https://www.liberation.fr/debats/2019/02/08/des->

professeurs-rejoignent-les-gilets-jaunes\_1708130), en mettant en discussion, dans nos établissements, des revendications élargies à la situation sociale générale.

## Gagner par la grève reconductible

Actions locales et mouvements isolés sont immédiatement utiles pour construire le mouvement et fédérer les collègues, parents et élèves mais ne suffisent pas. La nécessité de la grève reconductible est portée depuis le début du mouvement comme le seul moyen de gagner.

Le 7 février, à l'occasion de l'action « nuit des lycées », des personnels des académies de Toulouse, Rennes, Créteil, ont investi leurs établissements la nuit, parfois relayés par la presse, pour occuper leur lieu de travail et alerter parents, élèves, opinion publique, rectorats...

Des personnels de lycées d'île-de-France ont saisi cette occasion pour faire de cette semaine le départ d'une grève reconductible : depuis le 5 février, 11 établissements des départements de Paris, de Seine-Saint-Denis et de Seine et Marne, ont progressivement déclaré et commencé une grève reconductible, seule manière de dépasser l'isolement des actions pour se donner les moyens de gagner. Des tournées d'établissements sont prévues le 12 février, dans le 93 notamment, pour appeler à la grève reconductible dans les autres établissements.

Il est impératif de soutenir cette grève reconductible, en la relayant dans nos établissements et en mettant son vote à l'ordre du jour de nos AG ou heures d'information syndicales, en construisant et massifiant les AG, en s'adressant aux organisations syndicales pour qu'elles soutiennent et relaient leurs décisions, en créant des caisses de grèves ou en soutenant les caisses déjà existantes !

Il est difficile de mesurer si la situation est déjà suffisamment mûre pour que la tentative des collègues d'IDF puissent faire tâche d'huile, non seulement en IDF, mais au-delà. Mais elle peut permettre d'entraîner de nouveaux établissements dans la lutte, contribuer à remettre la méthode de la grève reconductible à l'ordre du jour, et exercer une pression accrue sur les directions syndicales académiques. Les échéances de mardi 12 février, avec une manifestation régionale, une AG des grévistes et une nouvelle nuit des lycées, soutenue par le SNES-Créteil permettra de mesurer si la grève parvient à franchir un seuil qualitatif, encourageant à poursuivre immédiatement cette tentative, ou si, au contraire, la difficulté à étendre à ce stade au-delà d'un petit noyau dur suggérera un repli tactique provisoire et d'autres formes d'actions pour continuer à étendre la mobilisation, jusqu'à ce qu'un nombre significatif de collègues soient convaincus que c'est le seul moyen de gagner et qu'il est possible de s'y engager avec des chances de succès.

## L'importance de la prochaine coordination nationale

De ce point de vue, la prochaine coordination nationale, prévue pour le dimanche 17 mars, peut revêtir une importance décisive. Il importe de contribuer dès maintenant à assurer son succès.

Cela suppose d'abord de faire en sorte que tous les établissements mobilisés envoient des délégué-e-s mandaté-e-s à la coordination. Il est évident qu'une coordination regroupant 50 délégué-e-s n'a pas le même poids dans la situation qu'une coordination en réunissant 200 ou plus. En outre, il faut faire en sorte que les mandats, sur le fond et sur les modalités d'action aient été bien discutés à l'avance. D'où l'importance des initiatives à prendre pour les collectifs des premières académies revenant de vacances pour soumettre des propositions et permettre leur examen et leur débat dans les AG locales en amont de la coordination nationale. Enfin, il est essentiel que, tout en maintenant le souci d'un contrôle de la base sur la mobilisation, les délégué-e-s aient un mandat semi-impératif et non impératif : des points obligatoires à défendre, mais aussi de la souplesse pour tenir compte de la discussion à la coordination, en accord avec l'état de l'esprit du collectif ou de l'AG ayant envoyé le/la délégué-e, avec un contrôle a posteriori, chaque délégué-e devant rendre compte de son mandat. Une telle coordination nombreuse pourrait donner confiance largement aux collègues d'entrer ensemble, à partir d'une date donnée, tout-e-s en grève reconductible. Elle exercerait une pression sérieuse sur les directions syndicales à mettre leurs moyens au service de la construction d'une mobilisation massive.

Sur le fond, cela signifie permettre l'élaboration d'une plateforme unifiante permettant rendant possible l'entrée en lutte des plus larges secteurs de l'éducation et la jonction avec la mobilisation des gilets jaunes. Cela passe par l'analyse et le combat contre la loi Blanquer sur l'école de la confiance (cf. article à venir), contre les décrets permettant d'imposer une 2<sup>e</sup> heure supplémentaire, contre la réforme des concours de recrutement (avec notamment la volonté de Blanquer d'imposer le passage du concours à la fin du master 2 et non du master 1, comme aujourd'hui), contre la précarité des personnels enseignants et de vie scolaire, pour la titularisation. Cela passe également par le combat contre les réformes de la Fonction Publique (casse du statut, développement de la contractualisation, etc.) qui se précise. Cela passe encore la mise en avant de la défense du service public d'éducation avec tous les autres, donc de la lutte pour une école plus égalitaire, de la baisse des effectifs par classe et des méthodes pédagogiques émancipatrices. Cela passe enfin par l'intégration de revendications portées largement aujourd'hui : contre la loi dite « anti-casseurs » qui restreint la liberté de manifester, pour la justice sociale et fiscale sur des mots d'ordre rassembleurs.

## **La responsabilité des directions syndicales**

La responsabilité de l'intersyndicale nationale, SNES, FO, Sud, CGT, et tout particulièrement du SNES syndicat majoritaire, dans la construction d'un mouvement national d'ampleur est forte. Pour le moment, les directions syndicales se sont bornées à des paroles et à des appels à des journées d'action isolées (12 octobre, 24 janvier, 5 février). Dans le même temps, elles ont poursuivi les concertations sur la mise en

œuvre des réformes. Elles doivent dès maintenant clairement rompre les concertations et organiser partout la mobilisation de façon sérieuse et entraînée. Cela passerait d'abord par la tenue partout d'heures d'information syndicales réellement préparées et fonctionnant comme AG démocratiques, par la création de collectifs dans un maximum d'établissements et par l'envoi de délégué-e-s de ces collectifs à la coordination nationale. N'est-il pas évident que si le SNES, FO, Sud-Education et la CGT Educ'Action impulsaient une telle politique, la coordination nationale regrouperait des délégué-e-s d'une majorité d'établissements en France et acquerrait un poids considérable ? Cette politique devrait être accompagnée de meetings publics pour faire connaître les revendications et d'appels clairs à participer aux manifestations du samedi avec les gilets jaunes. Cela permettrait créer les conditions pour pouvoir appeler nationalement à la grève reconductible jusqu'au retrait avec une sérieuse chance de réussir à mobiliser massivement.

Et cela contribuerait à faire mûrir l'ensemble de la situation politique, ouvrant peut-être ainsi la voie à d'autres secteurs.

*Crédit photo : Le Télégramme*

**Calie Autieri**, le 12 février 2019